

Zeitschrift: Der Traktor : schweizerische Zeitschrift für motorisiertes Landmaschinenwesen = Le tracteur : organe suisse pour le matériel de culture mécanique

Herausgeber: Schweizerischer Traktorverband

Band: 7 (1945)

Heft: 8

Vorwort: Perspectives

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

im angestammten Betrieb entrichtete Lohn vergütet werden, so dass auf diesen Feldern teure Kartoffeln wuchsen und die anbaupflichtigen Unternehmungen erhebliche finanzielle Opfer zu bringen hatten. Die finanziellen Aufwendungen der Privatwirtschaft dürften auf 30 bis 40 Millionen Franken voranschlagt werden, wobei sicher mit einem reinen Verlust von ca. 10 Millionen Franken zu rechnen ist.

Diese Opfer sind aber keineswegs umsonst gebracht worden. Es bedeutet für die schweiz. Volkswirtschaft zweifellos ein grosses Aktivum, dass es auf diesem Wege gelungen ist, aus unfruchtbaren Gebieten ertragreiches Kulturland zu schaffen. Dabei dürfen wir noch technische Fortschritte konstatieren wie sie speziell durch neue Rodungsmethoden erzielt werden konnten. Weit mehr als alle materiellen Vorteile möchten wir aber den hohen

ethischen und sozialen Gewinn

dieses industriellen Mehranbaues hervorheben, der Arbeitgeber und Arbeitnehmer vor eine neue Aufgabe gestellt und das Verhältnis zwischen Stadt und Land in eindrucksvoller Weise befruchtet hat. Das Industripflanzwerk hat auf alle Fälle von neuem davon Zeugnis abgelegt wie lebendig und gesund der Geist des schweizerischen Unternehmers ist, wenn es an die Lösung wichtiger volkswirtschaftlicher Probleme geht. Wenn die wirtschaftlichen Betriebe heute ihre Unterstützung beschränken können, um sich wiederum in vermehrtem Umfange ihrer eigentlichen Aufgabe zuzuwenden, so möchten wir diesen Wendepunkt nicht vorbeigehen lassen, ohne dem privaten Unternehmertum den aufrichtigen Dank für die Hilfe abzustatten.

H. Lutz.

PERSPECTIVES.

Dans les pays voisins du nôtre, il règne d'après ce que l'on peut lire dans la presse et apprendre des initiés, une pénurie aigüe de machines agricoles. Les raisons nous en sont bien connues. Pendant que dans ces régions on réclame à grands cris des machines et des outils pouvant à peu près faire l'affaire, nous pouvons nous estimer bien heureux que ces angoisses nous soient épargnées. Malgré le manque de matières premières, nous avons pu non seulement maintenir nos effectifs, mais l'augmentation du parc de machines ne s'est pas heurté à des restrictions au point de devoir causer de vives alarmes. Si d'autres facteurs ont aussi joué leur rôle, il n'en reste pas moins que, grâce à ces circonstances favorables, nous avons été en mesure d'arracher au sol notre nourriture la plus indispensable. Nous pouvons faire cette constatation aujourd'hui avec satisfaction, puisqu'elle est due à l'existence d'une industrie nationale spécialisée, particulièrement à la hauteur.

C'est l'Amérique, pays qui de tout temps a lancé des nouveautés, qui a donné la première impulsion à la fabrication des tracteurs. Nos machines ont été d'abord une réplique à ses produits lancés sur le marché suisse. Il est évident que ces produits indigènes, construits en séries relativement petites, ne purent se développer au début en face de la concurrence étrangère, que

sous la protection des droits de douane à tendance fiscale. Des efforts infatigables pour mettre au point des perfectionnements et pour faire toujours un article de qualité, ont permis d'organiser la vente au cours des années passées au-delà même de nos frontières.

Par sa forme, ses caractéristiques et son poids, le tracteur américain ne répond pas entièrement aux exigences particulières de notre agriculture. C'est pourquoi, depuis longtemps et non sans succès, on a créé des modèles assez différents. Mais bien des desiderata n'ont pu encore être satisfaits jusqu'ici.

Dans l'après-guerre, le progrès technique auquel les circonstances ont fait faire un bond prodigieux, trouvera sans nul doute son application dans la construction des machines agricoles. Nous sommes encore dans l'incertitude quant aux résultats. Mais on peut admettre qu'une ère nouvelle vient de débiter, qui doit nous amener en quantités des machines et des outils qui seront mieux appropriés, d'un usage universel, d'un plus grand rendement et d'un prix plus avantageux.

Nous sommes persuadés que les industriels suisses auront reconnu où se trouvent leurs intérêts et qu'ils prendront toutes dispositions utiles pour ne pas manquer le coche.

Le fabricant suisse, nous n'en doutons pas un instant, s'efforcera activement de réaliser ce programme, sur la base de ses expériences propres et avec la collaboration de certains agriculteurs.

Nous, en tant qu'association de propriétaires de machines de ce genre, nous considérons comme un devoir élémentaire de lui apporter notre contribution.

C'est pourquoi, nous avons l'intention de présenter en une série d'articles qui paraîtront dans notre organe professionnel, les opinions et suggestions de nombreux propriétaires de tracteurs, qui sont le résultat d'expériences prolongées et extrêmement variées.

Et nous nous réjouissons pleinement, si les années à venir, qui seront marquées par des luttes économiques intenses, confirment le droit à l'existence et le développement de notre industrie indigène des machines agricoles.

Rü.

L'Office de guerre pour l'industrie et le travail communique:

Il y a depuis quelques temps pénurie croissante de wagons de marchandises. Les wagons étrangers font défaut. Quant à notre matériel roulant, il faut l'affecter dans une large mesure au transport de certaines marchandises qui nous viennent de l'étranger; or, en raison des difficultés du trafic, nos wagons doivent souvent y stationner assez longtemps. Afin d'assurer néanmoins dans un avenir prochain les transports de produits agricoles, ainsi que les transports de bois et de tourbe qui devront se faire sur une grande échelle, l'office de guerre pour l'industrie et le travail a pris des mesures afin que nombre de camions servent aux transports de marchandises, du 1er août 1945 au 30 novembre 1945.